La Bresle

Rivière index

Portrait de la Bresle

Prenant sa source dans le département de l'Oise, le fleuve Bresle s'écoule entre les départements de la Seine-Maritime et de la Somme, symbolisant la frontière les séparant, pour finalement se jeter dans la Manche au niveau du Tréport.

Le long de sa vallée, peuplée de plus de 65 000 habitants, le fleuve traverse principalement des zones agricoles, et plusieurs villes de tailles moyennes réputées pour leurs activités industrielle, notamment dans la verrerie de luxe, et nécessitant la proximité du cours d'eau. Depuis des décennies, l'extraction de matériaux dans les gravières le long de la Bresle a modelé sa morphologie, en ponctuant les abords du fleuve de nombreux plans d'eau.

La Bresle abrite une richesse naturelle remarquable, elle est d'ailleurs classée zone ***Natura 2000***, au titre de la ***Directive Habitats, Faune et Flore***, sur son cours d'eau mais aussi au niveau de sa vallée et de ses coteaux qui renferment plusieurs espèces remarquables : insectes, orchidées, chiroptères, crustacés mais aussi poissons, qui font l'objet d'une attention toute particulière. En effet, compte-tenu de sa fréquentation par les migrateurs amphihalins, le fleuve Bresle est très suivi scientifiquement. Un observatoire spécialisé dans l'étude des poissons migrateurs est en place sur la commune d'Eu depuis 1981 : l'**Observatoire Long Terme de la Bresle**. Il permet d'étudier les populations de poissons migrateurs présentes sur le cours d'eau, en plus de collecter de nombreuses données environnementales. Le Saumon atlantique, la Truite de mer, la Lamproie fluviatile et l'Anguille européenne font partie des espèces qui s' engagent sur la Bresle à différentes phases de leur cycle de vie. Pour cette dernière, classée en *danger critique d'extinction* (UICN), la Bresle est classée «***Rivière index du bassin Seine-Normandie***» dans le cadre du Plan de Gestion Anguille (2010), ce statut indique que des suivis spécifiques propres à cette espèce sont menés localement dans le but de suivre son évolution sur les différentes phases de son cycle de vie (juvénile, anguille jaune et anguille argentée). Chacun des grands bassins hydrographiques français possède ainsi une rivière index (*cf.* carte ci-contre), ce qui permet de suivre la dynamique de population au niveau national dans le but de tenter de préserver et restaurer l'espèce.

Sommaire

La Bresle p.1
L'Observatoire p.2
Les suivis réalisés p.3
Les dénombrements p.4-5

Le fleuve Bresle

Le réseau des rivières index « anguilles » de France

L'OBSERVATOIRE LONG TERME DE LA BRESLE

Présentation

L'Observatoire Long Terme de la Bresle est une structure de suivi et de recherche sur les populations de poissons migrateurs diadromes et leur environnement. En activité depuis 1981, il est aujourd'hui géré par ***l'Office Français de la Biodiversité*** (*OFB*) au sein de la ***Direction Recherche, Expertise et développement des Compétences*** (*DREC*).

Il est récemment venu s'intégrer au sein de l'***Observatoire de Recherche en Environnement sur les poissons diadromes dans les fleuves côtiers*** (*ORE Dia-PFC*), aux côtés des observatoires de l'Oir (OFB), du Scorff (*INRAE*) et de la Nivelle (*INRAE*), chacun justifiant de séries chronologiques anciennes, débutées entre la fin des années 70 et le début des années 80.

Ce partenariat entre l'*OFB* et l'*INRAE* se concrétise également par le Pôle de Recherche & Développement ***OFB-INRAE Gest'Aqua***, crée en 2013 et dont les principales missions sont la production et le transfert de connaissances et méthodes nouvelles autour de la gestion des écosystèmes aquatiques. ***L'Observatoire de la Bresle*** s'y intègre donc naturellement dans son volet « migrateurs amphihalins», aux côtés d'autres thématiques comme le suivi des pollutions diffuses d'origines agricoles, ou plus généralement l'étude du fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

La collaboration avec de nombreux autres partenaires comme l'association de protection des migrateurs ***SEINORMIGR (Seine-Normandie Migrateurs), l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de la Bresle***, ou encore les ***Fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Seine-Maritime et de la Somme*** (*FDAAPPMA 76 et 80*) permettent à l'Observatoire de la Bresle de continuer aujourd'hui à développer ses activités et ses suivis. Les données et connaissances ainsi produites viennent asseoir les politiques de gestion de ces espèces patrimoniales que sont la truite de mer, le saumon atlantique, l'anguille européenne et la lamproie fluviatile.

C'est ainsi, par son histoire et son intégration forte dans tout un tissu d'acteurs locaux et nationaux, que l'Observatoire de la Bresle bénéficie aujourd'hui d'un véritable rayonnement dans ses thématiques.

Le piège de Beauchamps

La Bresle à Eu

Le mot de Quentin Josset...

Arrivé en poste en septembre 2015, j'ai pris les rênes de l'Observatoire de la Bresle avec sur ma feuille de route la mission d'assurer la poursuite des précieuses séries chronologiques de l'Observatoire, le développement de partenariats et la modernisation de l'outil scientifique.

Ainsi plusieurs « grands chantiers » ont été initiés ou poursuivis depuis ces deux dernières années, avec en particulier la saisie et bancarisation des données, le déploiement d'un nouveau réseau de pêches électriques sur la Bresle en collaboration avec la DIR Normandie - Hauts de France de l'OFB et Seinormigr, ou encore la réalisation d'un audit Qualité, Hygiène, Santé, Environnement (QHSE) sur l'ensemble des installations afin de mieux cerner les grands axes d'amélioration.

Quentin Josset, responsable de l'Observatoire.

Les différents types de suivis

Port du Tréport

• Porte d'entrée et de sortie obligatoire pour les migrateurs sur la Bresle, avec une passe à poissons existante, mais pas de dispositif spécifique à l'anguille.

La Bresle en chiffres...

Longueur : 70 km
Débit moyen : 7,5 m³/sec (à Eu)
Altitude de la source : 179 m
Superficie du bassin-versant : 748 km²

Station d'Eu

• **Piégeage en montaison :**
-Truites de mer et saumons adultes
-Anguilles juvéniles
• **Piégeage en dévalaison :**
-Truites de mer et saumons smolts
-Anguilles argentées

Station de Beauchamps

• **Piégeage en dévalaison :**
-Truites de mer et saumons smolts
-Truites de mer et saumons adultes post-fraie
-Anguilles argentées

Collecte de données environnementales

• Différents suivis environnementaux sont réalisés tout au long du cours de la Bresle, permettant de suivre l'évolution de paramètre physico-chimiques comme la température, la turbidité ou la conductivité. Ces suivis permettent de mieux comprendre l'évolution des populations de migrateurs au regard de l'évolution de leur environnement.

Pêches électriques

• Plusieurs réseaux de pêches électriques sont conduits sur le bassin : un réseau d'indices réalisé par l'association *SEINORMIGR* dans le cadre de ses suivis « anguille » et « saumon », respectivement depuis 2012 et 2015 et un réseau multipartenaires initié en 2016, réunissant les équipes de l'*Observatoire*, de la *DiR Normandie-Hauts-de-France* et de *SEINORMIGR*, et couplant les protocoles d'indices et d'inventaires (saumon, anguille et truite).

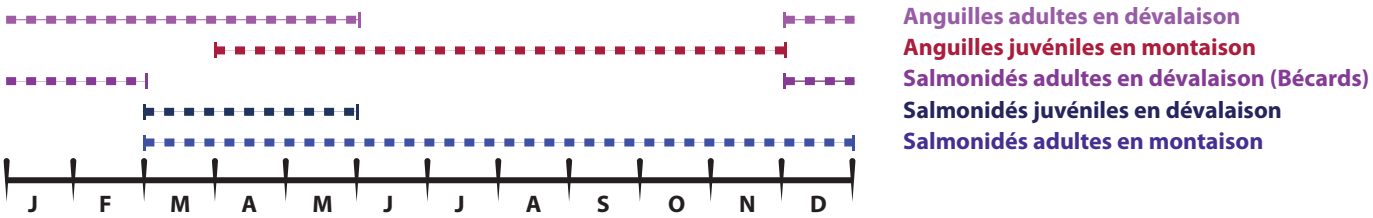

Périodes de piégeage des différents migrateurs amphihalins.

Suivi des populations de poissons migrateurs sur la Bresle

• *Truite de mer*

La Bresle accueille une importante population de truites de mer, espèce qui représente près de **91 %** des captures réalisées au piège de montée d'Eu, avec en moyenne **995 individus capturés annuellement** (*min = 123 ; max = 2338*). De manière similaire à ce que l'on observe pour le Saumon atlantique, les dernières années de piégeage ont été globalement de bonnes années, avec des records de captures battus en 2015 et 2017. Par ailleurs, les travaux d'analyses génétiques réalisés par l'*INRAE de Rennes* ont montrés que la taille efficace de cette population est satisfaisante, ce qui la rend en capacité de supporter des changements environnementaux ou des pressions anthropiques de niveau modéré.

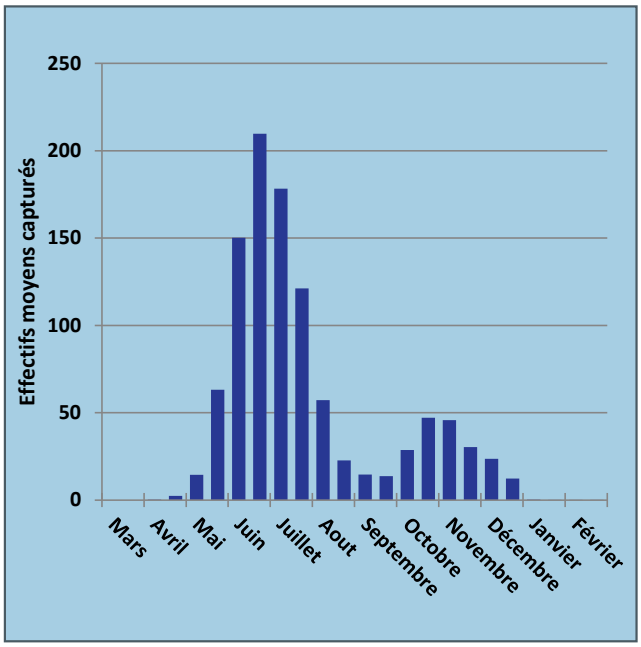

Rythme migratoire de la Truite de mer en montaison sur la Bresle (1984-2016) par quinzaine.

• *Saumon atlantique*

La population de saumon atlantique présente sur la Bresle est de taille particulièrement modeste avec en moyenne **149 individus** estimés à la montée (*min=47 ; max=311*). Après avoir quasi-disparue du bassin de la Bresle dans les années 60, l'espèce a été maintenue par un programme de réensaumonnement ayant perduré jusque dans les années 80. De nos jours, la population montre des signes plutôt favorables, avec notamment un record de capture au piège en 2017 et **327 adultes reproducteurs capturés**. Cette population reste cependant particulièrement fragile et soumise à de nombreuses pressions : événements climatiques extrêmes, pêche illicite etc., ce qui doit inciter à une gestion prudente et mesurée.

Linéaire moyen colonisé annuellement par le Saumon atlantique.

• *Anguille européenne*

Sur la Bresle, comme ailleurs en France ou en Europe, l'anguille fait pâle figure et les stocks sont en diminution. Initié en 1994, le suivi des civelles et jeunes anguilles jaunes au piège de montée d'Eu permet la capture d'en moyenne **8560 individus** (*min = 2890 ; max = 25277*) par an. Cependant, ce chiffre couvrant l'ensemble de la série n'est que peu représentatif et la moyenne sur les 5 dernières années de contrôle (**6080 individus**) donne une vision plus juste de l'état actuel des remontées. Par ailleurs, l'analyse de la structure de taille des individus capturés au piège de dévalaison montre que la population de la Bresle est vieillissante et très largement constituée de grands individus. Le recrutement annuel semble ainsi trop faible pour permettre le retour à une situation plus viable. Il faut noter la présence très probablement impactante d'un ouvrage difficilement franchissable dès l'entrée de l'estuaire au Tréport qui n'est en effet pas équipé d'une passe spécifique « anguille ».

Linéaire moyen colonisé par les anguilles migrantes (taille inférieure à 300 mm).

• TRUITE DE MER

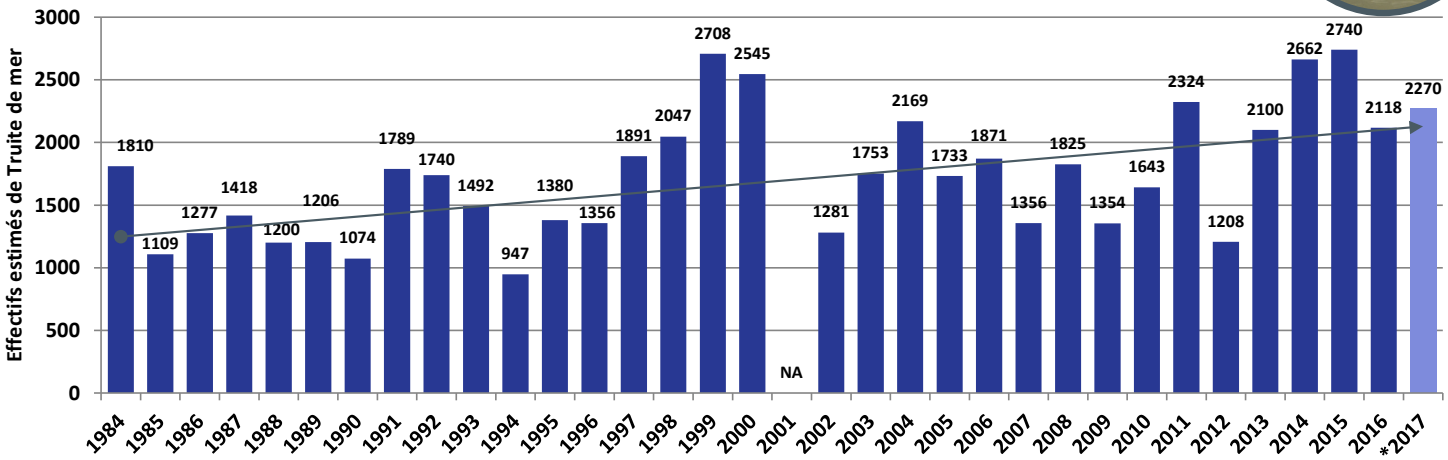

• *Estimation du nombre de truites de mer s'engageant annuellement sur la Bresle depuis 1984.*
*(*2017 = nombre de truites de mer capturées).*

• SAUMON ATLANTIQUE

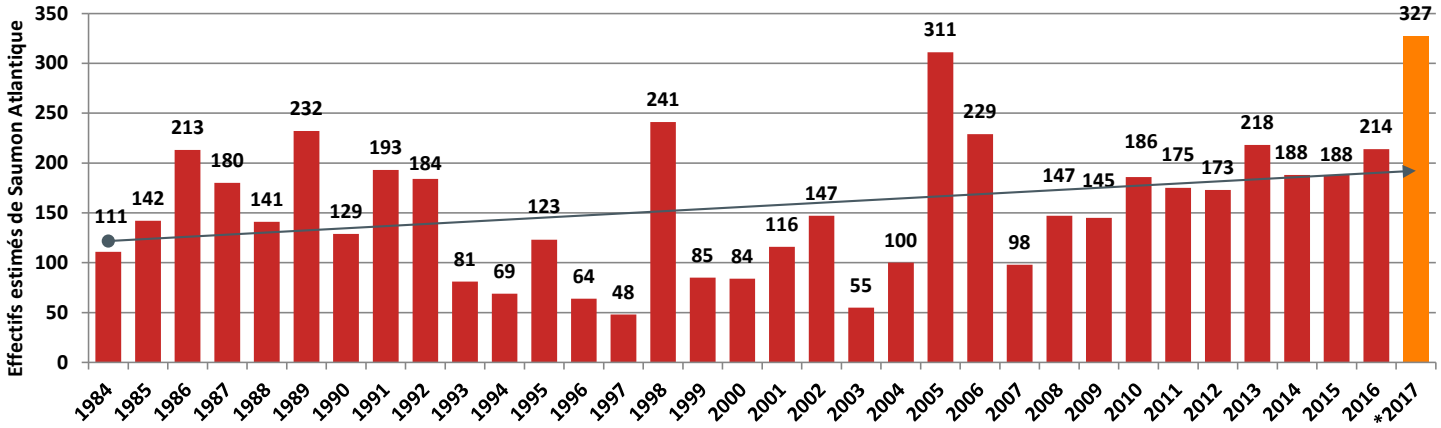

• *Estimation du nombre de saumons s'engageant annuellement sur la Bresle depuis 1984.*
*(*2017 = nombre de saumons capturés)*

• ANGUILLE

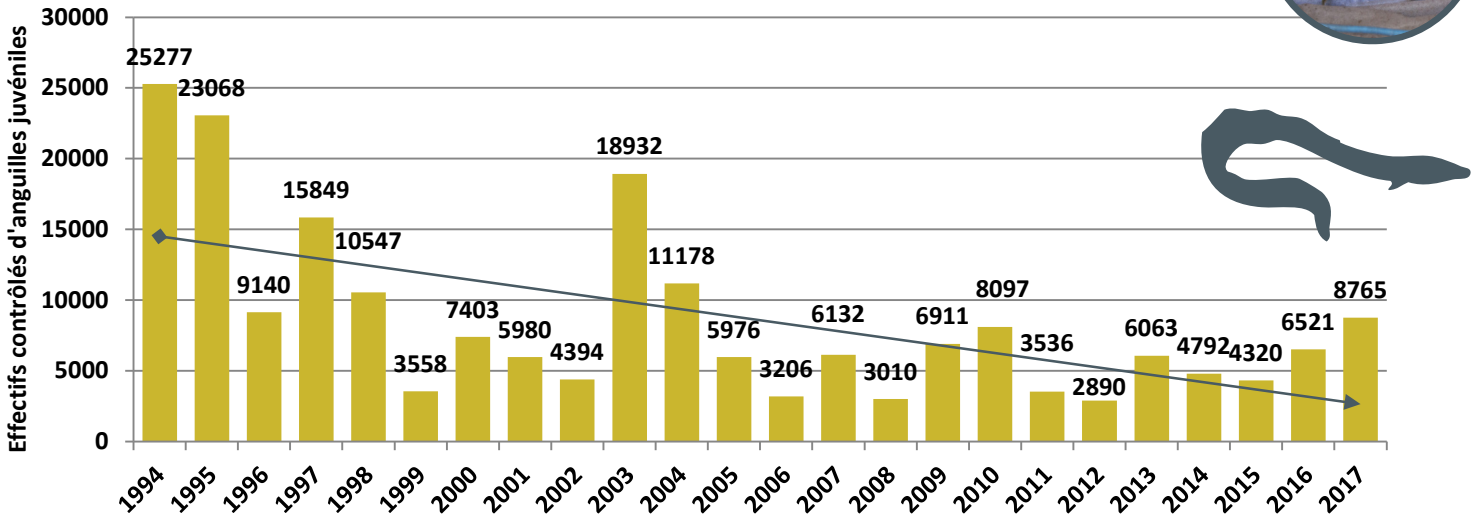

• *Effectifs d'anguilles juvéniles contrôlés annuellement sur la Bresle depuis 1994.*

Actions en faveur des migrateurs sur la Bresle

Les migrateurs amphihalins sur la Bresle, comme sur la plupart des fleuves côtiers, sont soumis à des pressions diverses : rupture des continuités écologiques, surpêche, pêche illicite et braconnage, pollutions, pertes d'habitats, *etc*... Dans un objectif de conservation et afin de limiter au maximum ces pressions, de nombreuses actions sont donc mises en place.
Différentes mesures visant à réguler les prélèvements par pêche ont ainsi été instaurées en fonction des espèces : périodes de pêche, tailles minimales, Total Autorisé de Captures (*TAC*) ou obligation de déclaration des captures. Ces réglementations doivent néanmoins être assorties d' opérations de contrôles et parfois à des dispositifs spécifiques anti-braconnage, comme par exemple au niveau des écluses du Port du Tréport, premier ouvrage à la mer, où les poissons sont particulièrement vulnérables et sur lesquelles un mécanisme de protection est actuellement à l'étude. Celui-ci sera également, couplé à une rampe à anguilles, installée en parallèle de la passe à salmonidés déjà existante et qui devrait grandement faciliter l'accès à la rivière des jeunes individus en provenance de la mer.
Par ailleurs, sur l'ensemble du bassin, les objectifs du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** (*SAGE*) de la vallée de la Bresle visent en particulier à préserver et améliorer la qualité des masses d'eau, la fonctionnalité des milieux aquatiques et de réduire les pressions polluantes à la source. La réalisation de ces objectifs passe notamment par des opérations de renaturation et de restauration de la continuité écologique, comme celles menées à Senarpont en 2013 ou à Longroy et Bouvaincourt-sur-Bresle, en 2015. Ces actions, portées depuis plusieurs années par l'*EPTB Bresle*, ont montré des résultats très positifs. En effet, sur ces sites «renaturés», les échantillonnages suites aux travaux ont montré une augmentation significative de la fonctionnalité écologique de ces milieux, avec parfois la présence de juvéniles de salmonidés en grands nombres. Des obstacles sont néanmoins toujours présents et restreignent encore l'accès aux zones de frayères et de grossissement amont, nécessitant donc la poursuite des efforts en cours.

Les autres acteurs de l'eau sur la Bresle

EPTB Bresle

Émanant des départements de l'Oise, de la Seine Maritime et de la Somme, l'Institution est l'animateur d'une gestion concertée et équilibrée de la ressource en eau sur son bassin versant. À ce titre, elle porte de nombreux projets et est notamment chargée de :

- Mettre en œuvre et coordonner la politique globale d'aménagement de la Bresle
- Programmer et suivre tous travaux et études se rapportant au principe précédent
- Communiquer, sensibiliser et informer les acteurs locaux, le public et les scolaires,
- Participer et assister à la mise en place et au suivi du ***Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bresle***.

SEINORMIGR

Agréée protection de l'environnement, ***SEINORMIGR*** (*Seine Normandie Migrateurs*) est une association œuvrant pour la sauvegarde et la protection des poissons migrateurs à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Elle fait partie d'un réseau d'associations « grands migrateurs » réparties sur les différents bassins hydrographiques du territoire français. Ses missions, menées notamment sur la Bresle, portent sur l'amélioration des connaissances sur les espèces migratrices, leur gestion et la restauration de leurs axes de migration, en plus d'apporter une expertise scientifique reconnue. Une communication est menée sur ces différentes actions et études, permettant de faire découvrir et de sensibiliser le grand public à l'importance et à la fragilité des espèces amphihalines.

Agence de l'Eau Seine-Normandie

Cet établissement public de l'État finance les organismes et les actions qui contribuent à préserver les ressources en eau et à lutter contre les pollutions, en respectant le développement des activités économiques, sur son territoire de compétence : le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

Crédits photographiques : *Agence Française pour la Biodiversité* et *SEINORMIGR*.
Réalisation : *SEINORMIGR* en collaboration avec l'*Observatoire Long Terme de la Bresle*